

La France, nouvel homme malade de l'Europe : 56% de notre dette aux mains d'investisseurs étrangers

Analyse basée sur la chronique de Guy de la Fortelle, chroniqueur financier et fondateur de "L'investisseur sans costume"
Source : Tocsin Media - Juillet 2025

Un événement historique vient de se produire dans le silence des médias français : pour la première fois depuis 2005, l'Italie emprunte moins cher que la France sur les marchés financiers. Cette inversion spectaculaire révèle une réalité dérangeante que peu osent aborder : la France est devenue **"le nouvel homme malade de l'Europe"**, avec 56% de sa dette nationale détenue par des investisseurs étrangers.

L'inversion historique qui révèle tout

Le 8 juillet 2025, les marchés financiers ont consacré un basculement majeur. L'Italie a placé sa dette à 5 ans à 2,65% tandis que la France devait payer 2,67%. Au-delà de ces quelques points de base, cette inversion marque la fin d'une époque et le début d'une nouvelle réalité économique européenne.

Évolution comparative des dettes (en milliards d'euros)

Avant Covid (2020) :

- Italie : 2 150 milliards de dette négociable
- France : 2 000 milliards de dette négociable

Aujourd'hui :

- France : 2 600 milliards (+600 milliards)
- Italie : 2 500 milliards (+350 milliards)

Cette inversion n'est pas le fruit du hasard. Elle révèle trois causes profondes qui transforment la France en un risque financier majeur aux yeux des investisseurs internationaux.

Première cause : l'explosion post-Covid et le "quoi qu'il en coûte"

La politique du "quoi qu'il en coûte" menée par la France pendant la crise sanitaire a coûté particulièrement cher, selon l'analyse de Guy de la Fortelle. Contrairement à l'Italie qui a maîtrisé son endettement supplémentaire, la France a creusé un déficit de 600 milliards d'euros en quelques années.

"Le 'quoi qu'il en coûte' a coûté très cher et probablement pas pour de bonnes raisons."

Cette explosion budgétaire s'explique par une approche moins ciblée des aides publiques et une absence de conditionnalité stricte, contrairement aux pratiques italiennes qui ont su préserver leur trajectoire d'endettement.

Deuxième cause : des perspectives budgétaires catastrophiques

Tandis que l'Italie est revenue à l'excédent primaire depuis plusieurs années, la France se bat désespérément pour maintenir son déficit sous la barre des 5,5% du PIB. Cette différence fondamentale illustre deux philosophies économiques opposées.

L'Italie, après avoir "payé très cher" la crise des dettes souveraines de 2010-2011, a opéré une restructuration profonde de son économie. Le pays s'est retrouvé temporairement plus pauvre qu'avant l'arrivée de l'euro, mais cette épreuve a forgé une discipline budgétaire que la France n'a jamais connue.

Le redressement italien : un exemple à méditer

L'excédent primaire italien signifie que, hors charge de la dette, le pays dégage un surplus budgétaire. Cette performance permet de réduire progressivement le poids de la dette, contrairement à la France qui accumule déficits sur déficits.

Troisième cause : la mainmise étrangère sur notre dette

La révélation la plus inquiétante de cette analyse concerne la propriété de la dette française. Alors que l'Italie ne voit qu'un tiers de sa dette détenue par des investisseurs étrangers, la France atteint le seuil critique de **56% de dette détenue par l'étranger**, un pourcentage "en forte augmentation" selon les données disponibles.

Répartition de la dette française

- **56%** : Investisseurs étrangers (identité inconnue)
- **22%** : Banque de France (sous contrôle BCE)
- **22%** : Autres détenteurs nationaux

Cette répartition pose une question fondamentale sur la souveraineté française. Les 22% détenus par la Banque de France ne sont pas véritablement sous contrôle national, puisque les décisions d'achat ou de vente sont prises par la Banque Centrale Européenne à Francfort.

BlackRock et la "laisse monétaire" américaine

L'identité des détenteurs étrangers reste officiellement secrète, mais des indices troublants émergent. La directrice de BlackRock France a révélé que le géant financier américain détient 230 milliards d'euros d'actifs en France, dont 50 milliards sur le CAC 40.

Cette information permet d'estimer que BlackRock détient probablement environ 6% de la dette française. En ajoutant Vanguard et les autres gérants d'actifs américains, ce pourcentage pourrait atteindre 15% de la dette nationale.

"On ne peut pas comprendre les décisions du Parlement sans comprendre qui détient la dette de la France et quels sont les intérêts économiques derrière."

L'exemple de l'éolien : quand la dette influence la politique

L'influence de ces détenteurs de dette ne se limite pas aux marchés financiers. L'exemple de l'éolien illustre parfaitement ce mécanisme pervers : BlackRock est simultanément le premier investisseur dans l'éolien français et un détenteur majeur de la dette nationale.

Cette situation crée un conflit d'intérêts structurel où les décisions énergétiques françaises peuvent être influencées par les intérêts financiers de nos créanciers. Les discussions "absolument lunaires" sur l'éolien au Parlement prennent ainsi une dimension nouvelle.

L'ingérence de la BCE : un précédent inquiétant

L'analyse historique révèle des précédents troublants d'ingérence politique. Pendant la crise des dettes souveraines de 2010-2011, Jean-Claude Trichet, alors président de la BCE, envoyait des lettres à l'Italie et à l'Irlande conditionnant le soutien monétaire à la mise en place de réformes sociales spécifiques.

"Si vous voulez avoir le soutien de la BCE, il va falloir que vous fassiez des réformes sociales extrêmement importantes."

Cette ingérence politique directe, qualifiée de "scandale absolu" par Guy de la Fortelle, montre comment la dépendance financière peut se transformer en perte de souveraineté politique. La BCE sortait alors clairement de son mandat purement monétaire.

Georgia Meloni et l'équilibre fragile

L'analyse actuelle de la position de Georgia Meloni vis-à-vis de la motion de censure contre Ursula von der Leyen s'éclaire sous ce prisme. La dirigeante italienne, consciente des mécanismes d'ingérence, préserve un équilibre fragile entre popularité nationale et acceptation européenne.

Cette stratégie témoigne d'une compréhension fine des rapports de force européens, où un pays peut rapidement basculer du statut de partenaire à celui de cible en cas de désaccord avec les orientations de Bruxelles.

Les implications pour la souveraineté française

Cette situation place la France dans une position de vulnérabilité inédite. Avec 78% de sa dette (56% étranger + 22% BCE) hors contrôle national direct, le pays s'expose à des pressions multiples :

- Influence sur les politiques énergétiques via les investissements éoliens
- Pression sur les réformes structurelles via la détention de dette
- Chantage financier potentiel en cas de désaccord politique majeur
- Dépendance croissante aux décisions de la BCE et de ses liens avec la Fed américaine

La "laisse monétaire" américaine sur la BCE, révélée par les liens étroits entre les deux institutions et les mandats accordés à BlackRock, complète ce tableau d'une souveraineté française sous contrainte.

Conclusion : un réveil nécessaire

L'inversion France-Italie sur les marchés obligataires n'est que la partie visible d'un iceberg plus massif. Elle révèle une France qui a perdu le contrôle de sa trajectoire financière et, par extension, de sa souveraineté politique.

Contrairement à l'Italie qui a su tirer les leçons de ses crises passées, la France continue sur une trajectoire insoutenable, alimentant la dépendance envers des créanciers étrangers dont les intérêts ne coïncident pas nécessairement avec l'intérêt national.

"Il y a des gens qui mangent à tous les râteliers et quand le prix de la dette augmente, vous avez ces gens-là qui gagnent. Ils gagnent aussi sur l'ingérence politique sur les éoliennes, et c'est nous qui souffrons derrière."

Cette analyse appelle à une prise de conscience urgente : la France doit retrouver la maîtrise de sa dette pour préserver sa souveraineté. Sans cette reconquête financière, les décisions politiques françaises resteront sous l'influence croissante d'intérêts étrangers, au détriment de l'intérêt national et du bien-être des citoyens.

Le temps presse. Chaque jour qui passe sans réaction aggrave cette dépendance et réduit les marges de manœuvre pour un redressement. L'exemple italien prouve qu'un réveil est possible, mais il exige une volonté politique que la France n'a pas encore manifestée.